



Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

N° 004/CO / HCRRUN

Lomé, le 25 SEPT 2024

Communiqué

Session d'indemnisation des victimes non vulnérables des Régions des Plateaux-Est et de la Centrale

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de réparations, le Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (**HCRRUN**) organise une session d'indemnisation à l'intention des victimes non vulnérables des **Régions des Plateaux-Est et de la Centrale**.

Ces opérations d'indemnisation se dérouleront du **07 au 12 octobre 2024** :

- Dans la **Grande salle de la Mairie d'Amlamé** pour les victimes non vulnérables des préfectures **d'Akébou, d'Amou, de Haho, d'Anié, d'Est-Mono, du Moyen Mono, de Wawa et de l'Ogou**.
- Dans la **Grande Salle du Conseil de la Préfecture de Sotouboua** pour les victimes non vulnérables des préfectures de **Tchaoudjo, de Blitta, de Sotouboua, de Tchamba et de Mô**.

La liste des victimes retenues pour cette session est disponible sur le site web du HCRRUN (www.hcrrun-tg.org) et également affichée dans les bureaux des préfectures et mairies concernées.

Le HCRRUN invite les victimes à se munir d'une des pièces d'identité suivantes en cours de validité :

- **Carte Nationale d'Identité**
- **Passeport**
- **Permis de conduire**
- **Ou à défaut de la Carte d'Electeur**

Le HCRRUN prie les victimes dont les noms ne sont pas encore publiés à faire preuve de patience et de compréhension en attendant leur tour pour indemnisation, le moment venu.



Fait à Lomé, le 25 septembre 2024

[Signature]
Pour le HCRRUN, La Présidente

Vivre ensemble,.... une nécessité!